

# La lettre du Médaille de Maine et Loire



Médailles  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

Année 2015, Numéro d'Avril

2015

## ÉDITORIAL

ENGAGEMENT ASSOCIATIF  
et BENEVOLAT

*Le Bénévolat  
A tellement de valeur  
Qu'il n'a pas de prix.*

Cher(e)s Ami(e)s Médaille(e)s,

Dans notre pays, beaucoup de structures associatives ne fonctionneraient pas, s'il n'y avait pas le bénévolat. En élargissant la possibilité de remettre notre distinction à l'ensemble du monde associatif, il y a de la part de nos institutionnels, une réelle volonté d'élargir cette reconnaissance au-delà du monde sportif, à l'ensemble des bénévoles quelque soit le milieu où ils évoluent.

Ceci m'amène à soumettre à votre réflexion ce poème dont l'auteur est inconnu et ayant pour titre « Le Bénévolat ».

*Le Bénévolat  
C'est l'art de la gratuité du cœur,  
Du geste et du temps*

*Le Bénévolat  
Ne connaît d'autres lois  
Que le besoin de l'autre,  
Percevoir avec lui et trouver ensemble  
Les solutions nécessaires.*

*L'engagement bénévole,  
Ne serait-ce pas là une façon d'humaniser  
Une société qui s'individualise  
De plus en plus ?*

*Le Bénévolat,  
C'est une fleur que l'on offre.*

*Le Bénévolat,  
C'est un cheminement personnel :  
C'est une fenêtre ouverte sur le monde.*

Au-delà de la vision idyllique que nous offrent ces quelques lignes poétiques, force nous est de constater que sans le recrutement de bonnes volontés, beaucoup d'associations auraient des difficultés pour fonctionner.

C'est pour cela qu'il est important que notre Comité prenne en compte la modification prise par le décret de décembre 2013. Les associations sont un vivier énorme de bénévoles dont la finalité première est, pour la jeunesse, l'éducation et l'éveil à la citoyenneté. Notre action va la plupart du temps vers les structures sportives mais, dès maintenant, il faut que nous nous orientions vers plus de candidatures venant de tous les horizons et visant à promouvoir la prise de responsabilités et l'engagement associatif de femmes, de personnes arrivant dans le champ du handicap et de la jeunesse.

En conclusion, nous nous devons de continuer notre action en recherchant à récompenser des bénévoles, acteurs de la cohésion sociale et assurant par leur présence un véritable service public, élargissant ainsi cette action à l'ensemble du monde associatif.

Hervé OZO  
Président du Comité  
Départemental 49 M.J.S.



parti dextre d'azur aux trois fleurs de lys d'or  
et à bordure de gueule,  
senestre d'azur à croix patriarcale de gueules bordée d'or



PRÉFET DU MAINE-ET-LOIRE  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE



## Le COUDRAY-MACOUARD ; Familles Rurales honore deux de ses bénévoles



Mercredi 11 mars, à l'issue de la - générale - de sa troupe de théâtre, l'association Familles rurales a mis en avant l'engagement associatif de deux de ses membres : **Thérèse Supiot** et **Simone Guichard**.

Sitôt la représentation terminée, les deux bénévoles ont été invitées par leur présidente en exercice, **Pascale Liotard**, à sortir de l'ombre pour investir à leur tour la scène. Thérèse et Simone sont devenues les vedettes le temps d'une cérémonie simple mais sincère. Sollicitées par la présidente de l'époque, Mme Morinière, présente pour l'occasion, elles sont entrées toutes les deux au sein du bureau de l'association dès 1978 et furent rapidement amenées à y exercer des responsabilités, trésorière puis présidente pour la première, secrétaire pour la seconde. **Hervé Ozo** et **Alfred Lansiaux**, respectivement président départemental et président du Cercle des médaillés de Saumur, ont mis en exergue l'importance de l'engagement associatif des bénévoles et leur rôle en terme de cohésion sociale et de lien intergénérationnel.

« Cette distinction n'est pas anodine, c'est la République qui salue votre dévouement leur ont-ils déclaré avant de leur remettre la **médaille de bronze** des Sports, de la Jeunesse et de l'Engagement associatif, sous les applaudissements du public.

### Dates à retenir

5 Juin 2015 : Challenge des Jeunes Bénévoles - AVRILLE

7 Juin 2015 : Challenge des Jeunes Sapeurs-pompiers à  
POUANCE

25 juin 2015 : Voyage en Sarthe organisé par le Comité  
régional - Voir annexe avec coupon réponse





L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) statutaire du Comité Départemental de Maine et Loire des Médailleurs Jeunesse et Sports, concernant l'exercice 2014, a eu lieu le 28 février 2015 au Restaurant « La Change-rie » à BEAUCOUZE. Elle a été précédée par une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE).

#### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le quorum (66 adhérents) est atteint car 110 adhérents sont présents ou représentés. L'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

##### 11- Objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Les statuts fédéraux ayant été modifiés lors du Congrès National 2014, cette modification nous oblige à modifier les nôtres en conséquence.

La modification des statuts fédéraux porte sur le nom de l'association.

Il est proposé par ailleurs de modifier les termes licences et licenciés figurants dans les textes.



##### 12- Nom de l'association

La Fédération Française des Médailleurs Jeunesse et Sports (FFMJS) s'appelant maintenant Fédération Française des Médailleurs Jeunesse, Sports et Engagement Associatif (FFMJSEA). Notre comité doit donc s'aligner sur cette appellation. S'appelant Comité départemental de Maine et Loire des Médailleurs Jeunesse et Sports (CD 49 MJS), il devient Comité Départemental de Maine et Loire des Médailleurs Jeunesse, Sports et Engagement Associatif (CD 49 MJSEA).

##### 13- Modification des termes « licence » et « licencié »

Le comité n'ayant pas d'activité compétition nécessitant une licence il est proposé de remplacer le terme « licence » par l'appellation « carte d'adhésion ». Le terme « licencié » sera quant à lui remplacé par le terme « adhérent ».

##### 14- Vote des propositions

Les propositions objets des paragraphes 12 et 13 sont adoptées à l'unanimité.

Le règlement intérieur et le règlement des Cercles sont modifiés en conséquence.

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire a pour but de statuer et de voter les activités et les comptes 2014.

#### **Légère augmentation des effectifs**

Fin 2013 nous étions 153 adhérents. En 2014 nous terminons l'année à 166 ce qui fait une augmentation de plus 13. Ce chiffre ne correspond pas à la réalité des Médailleurs de notre département. Sur ce point nous devons d'agir. J'y reviendrai plus tard.

#### **Désengagement progressif des Institutionnels**

On ne prête qu'aux riches. Je crois que cet adage va s'appliquer de plus en plus. Que pensez du refus du Conseil Général d'accorder une subvention à notre Comité, subvention somme toute ridicule à l'égard de son budget alors qu'il finance généreusement des nantis comme les clubs professionnels ou qu'il vient éponger les dettes de certaines associations ou entités qui sont dans le rouge faute d'avoir bien étudié leurs prévisions.

En ce qui concerne le CNDP nous ne pouvons être que pessimistes. En effet, le seuil de l'action est encore fixé à 1500 €. Notre subvention 2014 a été de 1600 € ce qui veut dire que nous sommes à la limite, sachant d'autre part que les Pays de Loire vont subir une diminution importante de sa dotation. Par ailleurs la priorité est donnée à l'emploi, aux inégalités et au sport-santé. Fort de cela il ne nous reste plus qu'à espérer passer à travers les gouttes car comme le disait un poète inconnu « le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix », ceci n'étant qu'un mince réconfort, la bonne volonté n'ayant jamais suffi à elle seule.

#### **Aide fédérale toujours aussi ridicule**

L'aide fédérale en 2014 a subi une augmentation. Elle est passée de 240 € à 450 €. Ceci doit être comparé à notre cotisation car la part départementale restante est de 8 € par adhérent, la Fédération nous prenant 11 € et la Région 1 € par adhérent.

Il est cependant important de vous signaler que la Fédération reçoit 11000 € de la part du Ministère et que ses recettes de cotisation sont d'environ 180 000 €. Par ailleurs elle a une réserve de 740 000 €, matelas dormant depuis plusieurs années.





Alors comme nous l'avons évoqué lors de notre dernière assemblée générale si nous voulons avoir un peu plus de souplesse dans nos actions cela passe par l'augmentation de notre cotisation, cotisation qui n'a pas bougé depuis 2008. Ceci sera mis au vote à l'occasion du rapport financier

### Effets pervers du dernier décret sur la décoration

Le décret de décembre 2013 a ouvert l'accès de la décoration à l'ensemble du monde associatif ce qui, à mon avis, ne va pas être sans poser problème et cela s'est vérifié aussitôt la sortie du décret.

Il conviendra, lors des commissions d'attribution des médailles de bronze, que nous soyons vigilants sur l'origine des dossiers. Cela passera peut-être par la demande de présentation, en pièce jointe, des articles 1 et 2 des statuts de l'association qui présente le dossier. En effet nous commençons à recevoir des demandes d'attribution pour des dossiers qui sont certes associatifs mais qui ne rentrent pas à mon avis dans le champ de la décoration ministérielle.

### Implication nécessaire des adhérents

Je reviens sur les adhésions au Comité. Très peu de nouveaux médaillés adhèrent lors de l'attribution de la médaille de bronze. Je pense que pour les faire adhérer les présidents de cercles ont une très grande importance et c'est d'ailleurs partie intégrantes de leurs attributions.

Cependant il n'y a pas que les nouveaux adhérents. Connaissant le nombre important de médaillés dans le département je pense qu'il doit être de la préoccupation de chaque adhérent d'essayer de faire du recrutement. Nous avons tous un ami, un voisin médaillé, alors essayons de le faire adhérer. Si chacun d'entre nous ramenait au Comité un adhérent cela serait formidable.

Je terminerai mon propos par une chose qui m'a choquée au cours de cette année. Assistant à de nombreuses remises de médailles j'ai été choqué par l'autosatisfaction faite par certains impétrants. Si l'éloge du décoré est fait par un tiers qui est chargé de le présenter, celui-ci n'a pas à vanter ses propres mérites par un discours ronflant. Il ne doit surtout pas oublier de faire preuve d'humilité et que s'il est distingué il le doit certes à son action mais aussi au travail de ceux qui ont œuvré avec lui.

### Préambule :

Le Président vient de souligner, dans son introduction et son rapport moral, que la programmation prévue pour l'année 2014, a été en grande partie tenue.

### 1 - Au plan des objectifs

L'évolution des effectifs reste l'objectif prioritaire. Après une progression en 2013 (+13), nous notons en 2014 une nouvelle augmentation des effectifs (+10) soit 163 adhérents. Cependant il faut constater que nous éprouvons de sérieuses difficultés pour recruter des adhérents. J'en veux pour preuve en 2014 sur 42 décorés bronze seulement 11 nouveaux adhérents et sur 12 lettres de félicitations aucun adhérent. Nous devons donc poursuivre nos efforts pour fidéliser et augmenter nos effectifs conduisant à élargir la base financière nécessaire au financement des challenges, surtout si les institutionnels nous font défaut ou nous lâchent comme le Conseil Général. Il faudrait que tous nos adhérents s'impliquent dans le recrutement de nos nouveaux décorés et même auprès des anciens décorés.

Le Président dans son allocution d'ouverture a bien rappelé les objectifs du comité départemental inscrits dans le projet d'olympiade que nous soyons porteurs de ce projet ou partenaires d'un projet. Pour l'année 2014, les projets auxquels notre Comité a été tout particulièrement impliqué ont été stables, mais si notre budget baisse, nous devons revoir nos objectifs :

#### - Activités traditionnelles :

- + Challenge des Jeunes Sapeurs-pompiers au LOUROUX BECONNAIS
- + Challenge du Jeune Bénévole à l'OMS d'ANGERS





**- Autres activités :**

- + Championnat de France de Tir à l'Arc Handisport à DAUMERAY
- + Tournoi des Écoles de Rugby à CHOLET – PAYS DE GALLES
- + Tournoi international de Basket Minimes à SAUMUR
- + Tournoi des Écoles de Rugby à SAUMUR : **annulé pour raisons financières**
- + Journée Mondiale du Bénévolat en Préfecture de Maine et Loire
- + Participation à l'A.G. du RC DOUE la FONTAINE avec remises de nombreuses Médailles



Le Comité a conduit des actions auprès des Mairies, des associations ou des collectivités pour faire connaître les différentes manières de récompenser au mieux les bénévoles méritants, soit par la distribution de documents d'informations, soit par des interventions.

**- Au niveau des réunions de bureau****2a - Le jeudi 24 avril 2014**

Validation du dernier PV – Présenter le calendrier des activités - Bilan de l'AG du 08 février 2014 – Point sur la préparation du Challenge du Jeune Bénévole – sur celui des JSP – Point sur l'attribution des décorations ministérielles – point sur la préparation du « Médaille » - Point sur la situation financière

**2b – Le jeudi 25 septembre 2014**

Validation du dernier PV - Présenter le calendrier des activités – Bilan du Congrès National – Problème avec la directive pour les Décorations ministérielles – Bilan des Challenges et Communication - Journal « le Médaille » - Annuaire du C.D. 49 – Dates des AG 2014 – Point sur la situation financière.

**2c – Le jeudi 18 décembre 2014**

Validation du dernier PV - Présenter le calendrier des activités – Validation du dossier de sélection challenge jeune bénévole nouvelle formule et désignation d'ANGERS Nord pour 2015 – Modifications des statuts – Lecture Promotions MJS janvier 2015 – Changement de date de l'AGE et AGO -Point sur la situation financière.

**2d – Le jeudi 22 janvier 2015**

Validation du dernier PV – Présenter le calendrier des activités – Préparation du Challenge du Jeune Bénévole 2015 – Point sur l'A.G.E. et l' A.G.O. – Adoption du Budget -

**3 - Au niveau de l'instance dirigeante**

Le Président a participé au Congrès national de la Fédération nationale qui s'est déroulé à PARIS les 23 et 23 mai 2014. Contre toute attente, il s'est bien déroulé. Il a permis de modifier les statuts et de choisir la nouvelle dénomination qui s'appelle désormais : Fédération Française des médaillés Jeunesse, Sports et Engagement Associatif (FFMJSEA)

En outre, le président a rendu compte des réunions du Comité régional des Pays de la Loire auxquelles il a participé avec 3 membres du CA. Il a également participé au prix de la sportivité au Rectorat de NANTES.

Les cinq Cercles du département animés respectivement par Guy LE MENER pour Angers Nord, Michel GERBOUT pour Angers Sud, Jean-Marie VASSORD pour Cholet, Alfred LANSIAUX pour Saumur et Dominique LERICHE pour Segré sont des relais précieux qui doivent œuvrer pour faire vivre intensément le projet et apporter aux jeunes de nombreuses satisfactions. Tous se doivent d'être actifs

Enfin, outre les conventions renouvelées, pour respecter les orientations de notre Ministère de tutelle à l'égard de la Vie Associative, de fructueux contacts ont été établis avec les Centres Sociaux et Socioculturels de France œuvrant dans le département du Maine-et-Loire, permettant d'incorporer la Charte fédérale au projet du Comité départemental des Médailleurs.

Toute adhésion entraîne l'octroi d'un reçu pour don déductible des impôts.  
 Tout DON supplémentaire, également !  
 N'hésitez pas à nous faire un DON.  
 Nos actions dépendent de vous ! Merci





**Compte de résultat 2014 :**

L'année 2014 a été caractérisée par un déroulement normal de fonctionnement du Comité.

Nous pouvons constater

- Un équilibre du budget, les cotisations 2014 sont en légère augmentation 163.
- Les subventions sont égales à l'an passé, seul le CNDS nous a octroyé 1600€, le Conseil Général nous a encore ignorés. Les frais d'envoi sont en baisse car il n'y a eu qu'un envoi du « Médaille »
- situation financière à l'équilibre, ne permettant pas une grande marche de manœuvre.

L'état de rapprochement présente un total des charges d'exploitation de 8362,29€ (9535,31€ en 2013), alors que celui des produits d'exploitation est de 8209,08€ (7984,64€ en 2013).

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 est donc déficitaire 153,21€ mais il faut ajouter 515,00€ valeur du stock de médailles et des factures émises non payées à ce jour).

Si l'on analyse les produits, on relève :

- une légère augmentation du montant des cotisations 163 adhérents en 2014
- une égalité des subventions du CNDS à 1 600€, aucune subvention du Conseil Général.
- une augmentation des dons et partenariat 873€ en 2014, grâce au don de 500€ reçu de l'Association de l'ONM 49 au titre des « Jeunes Sapeurs Pompiers bénévoles » et de la somme de 300€ de la DRFIP Pays de la Loire pour l'achat de fournitures.
- L'aide Fédérale se monte à 450€ contre 240€ en 2013 soit 33% d'augmentation..
- Une diminution du produit des rétrocessions de médailles 819,64€ pour 1 462.10€ en 2013.
- Les produits financiers s'élèvent à 7.44€ en 2014 contre 24.54€ en 2013. (baisse de notre avoir et du taux du livret A).

Si l'on analyse les charges, on note :

- Compte 605 « fournitures » en augmentation du fait de l'achat de fournitures par avance suite au don de la DRFIP.
- Compte 609 : « affranchissements » en diminution du fait de l'envoi d'un seul médaillé.
- Compte 617 : « réunion repas AG » en augmentation du fait d'une participation plus importante.
- Comptes 625a et 625b : les charges d'activités des cercles ont été moins importantes en 2014
- Compte 629 : Achat de médailles moins important qu'en 2013, on a vécu sur le stock.
- Compte 633 : Paiement de la cotisation régionale 2013 et 2014
- Compte 773 : Cotisations en augmentation.
- Compte 634 : « relation CDOS » une augmentation de la redevance du CDOS : cotisation : 66€ ; frais d'utilisation : 941,70€. Soit 1007,70€ en 2014 pour 849,00€ en 2013.

**Bilan financier :**

Le résultat financier est déficitaire de 153,21€ (diminué de 515€ stock de médailles et de 70€ des factures en attente de règlement).

Les avoirs en trésorerie sont de : compte courant C.A. **578.87€** livret A **607,44€** Numéraire : **10.43€**.

Soit un montant des Avoirs de 1196.74€ plus le stock de médailles et factures impayées (soit **1781.74€**).

**Budget prévisionnel 2015 :****Modification de la cotisation**

Le montant de la cotisation n'ayant pas évolué depuis 2008, il est proposé à l'assemblée de modifier le montant de celle-ci comme cela avait été proposé lors de l'assemblée générale du 8 février 2014.

Le montant de la cotisation est proposé à **25 €** pour un adhérent seul et à **40 €** pour un couple.

Le montant de ces cotisations est adopté à l'unanimité.

Les prévisions du côté produits :

PRODUITS	
Cotisations	3 420 €
Subventions	2 050 €
Partenariat	1 030 €
Produits de gestion	1 815 €
Autres produits	8 €
<b>Total</b>	<b>8 323 €</b>

Les prévisions du côté des charges :

CHARGES	
Administration	1 528 €
Actions du Comité	2 820 €
Relations externes	3 155 €
Autres charges	820 €
<b>Total</b>	<b>8 323 €</b>

**Budget prévisionnel 2015 équilibré**

Répartition analytique des charges équilibrée

A hauteur du budget réalisé en 2014 en espérant l'attribution d'une subvention du Conseil Général et un maintien de la subvention du C.N.D.S.



Quelques photos : J-S.P. 2014 et A.G.E.



Il faisait un temps splendide au Louroux-Béconnais, ce dimanche 8 juin 2014



Mr GRASSET remet la médaille d'Argent du Mérite Départemental à Mme Julie PIRON tandis que Mr OZO fait « l'article » !



Assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 28 février 2015 à Beaucouzé

L'écoute est attentive et sagace !

Remise du Mérite Départemental au D<sup>r</sup> MONROCHE





Quelques photos de remises de Médailles

Journée du Bénévolat  
5 Décembre 2014 à la Préfecture



Mme BARITEAU et Mr le Préfet BURDEYROND



H. OZO, J.P. LEYNIER, C. BARITEAU, M-A. DEPREZ, A. CORDIER, Mr le Préfet et plein d'autres médaillés



Alfred LANSIAUX, médaille d'or de la J.S.E.A.,  
Président du Cercle de Saumur des Médaillés du 49.

Journée du Bénévolat  
5 Décembre 2014 à Mairie de Doué la Fontaine  
Une remise bien sympathique de médailles et de diplômes à de nombreux bénévoles méritants d'associations du Douessin

Guy Nigot, Président d'Honneur du Comité des Médaillés du Maine et Loire



12 décembre 2014  
Aux arènes de  
Doué la Fontaine

Remise de médailles et Mérites Départementaux, à des bénévoles de l'association Danse Attitude, forte de 423 adhérents



Janvier 2015 à Ste Gemmes sur Loire  
Mme GUIOTTE et Mme Pasquier du CMJSEA 49



Mr SUPIOT, Mme GUIOTTE et Mr GARNIER



Mr OZO et Mr SUPIOT





### Promotions ministérielles de Juillet 2014

#### Médaille d'OR

BARITEAU Caroline

DURAND André

GUERIN Patrick

LANSIAUX Alfred

LEYNIER Jean-Pierre

VASSORD Jean-Marie

#### Médaille d'Argent

BERNAY Guillaume

BLEU Noël

CORDIER (MOUTEL) Anne

DEPREZ (PRADELLE) Marie-Anne

FREZEAU Didier

#### Médaille de Bronze

ALLOEND-BESSAND Serge

AZAR Eric

BADREAU Jérémie

BAHAMED-ATHLAN Patrick

BARON Daniel

BARRE Yannick

BAUDOIN François

BESSON Maxime

BODIER (CHEVALIER) Marie-Thérèse

BOYAU Didier

CARPENTIER (DEPINOIS) Marie

CORMET Bernard

DROUIN (SOURISSEAU) Béatrice

FADIN Marc

FENNETEAU Philippe

#### Médaille de Bronze

FOLLIOT (BARREAU) Lucile

GARNAVAULT Joël

GOSSE Michel

GUERET Anita

GUERIF Yvonnick

GUICHARD (MORIN) Simone

GUIOTTE (PICHOT) Josette

LEROUX Philippe

LEROY Yann

MEXMAIN François

MICHAUD Laurent

MIRANDE Christian

PONGE Roland

SARAZIN Joseph

SUPIOT (GIRARD) Marie-Thérèse

Les nouveaux Médaillés



Notre Partenaire privilégié



### L'ordre National du Mérite

Institution républicaine née au cœur du XX<sup>ème</sup> siècle, l'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays.

En 50 ans d'existence, l'ordre national du Mérite a conquis une place à part entière dans la société française.

Ce partenaire exceptionnel nous offre une aide financière lors du Challenge du Jeune Sapeur – pompier.







*Promotions ministérielles de Janvier 2015*

Médaille d'OR	Médaille de Bronze	Médaille de Bronze
CHOUTEAU Gérard	ALMEIDA José	MICHAUD Paul
Médaille d'Argent	BOSSARD Bernard	ONILLON Louis-Marie
FERRE (LE PALMEC) Maryse	BOUDET Michel	PASQUIER Christian
SECQ Jean-Bernard	BRARD Gérard	POINTEAU Bernard
THEAU Gérard	DUPUY Louis	RAVELEAU René
	FONTAINE Guy	RICHARD (GUILLOU) Josiane
	GARNIER Patrick	SEMERARO Yann
	GARNIER René	SUPIOT Olivier
	GAUGAIN Alberte	VASLIN (MARCELOT) Marie-Françoise
	LEQUEUX Jean-Paul	VITOUR Stéphane

Le dossier pour la proposition de médaille est disponible aux adresses ci-dessous et aussi sur nos pages **d'Infocale.fr**  
N'hésitez pas à le demander ou à le télécharger pour promouvoir vos bénévoles. C'est important !



**Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports De Maine et Loire**  
[cd49mjs@orange.fr](mailto:cd49mjs@orange.fr)

Maison Départementale des Sports  
7 rue Pierre de COUBERTIN  
B.P. 43527  
49136 Les PONTS de CE cedex  
☎. 02.41.79.49.73



\* Directeur de publication : Hervé OZO  
\* Rédaction et mise en page : Caroline BARITEAU  
\* Crédit photos : C.D.M.J.S.  
\* Commission Communication C.D.M.J.S.